



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire
à la Mairie de VIARMES

ORDRE DU JOUR

JEUDI 24 JANVIER 2019 à 20 heures 30
En Mairie de VIARMES

- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 22 novembre 2018.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Avance de la subvention au profit de la Caisse des Ecoles avant le budget primitif 2019.
2. Versement du fond de concours à la Communauté de communes Carnelle Pays de France pour l'installation de la vidéoprotection (phase 2 du déploiement).
3. Autorisation au Maire à signer une convention avec France Régie, en vue de l'édition de bulletins municipaux.
4. Abandon de créances, par suite d'effacement de dettes de particuliers, décidé en commission de surendettement.

URBANISME :

5. Rétrocession par la SAFER à la Commune de Viarmes des parcelles cadastrées section AL n° 88, lieux-dits « Le Marais Piet »

AFFAIRES GENERALES :

6. Convention entre le C.C.A.S et la commune de Viarmes relative à la refacturation des frais de personnel et de gestion.

RESSOURCES HUMAINES :

7. Modification du tableau des effectifs : Création d'un poste au Grade de Chef de Police Municipale.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 17 janvier 2019

*Pour affichage,
Le Maire*

